

Ville de Bethune

- Accès sécurisé par des barrières levantes.
- Parking accessible aux usagers uniquement aux heures d'ouverture du centre.
- Site placé sous vidéo surveillance avec lecture de plaque 24/7.



## MOBILITÉ

# Le stationnement sur le parking du centre bientôt réservé aux seuls utilisateurs

Dès la réouverture au public du centre aquatique, le stationnement sur le parking du centre aquatique intercommunale, sera désormais réservé aux seuls utilisateurs du centre.

Publié le 12 avril 2021



SOURD OU MALENT



1 CLIC

- > L'accès sera sécurisé par des barrières levantes et vidéosurveillé.
- > Plus de renseignements : [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)
- > Pour les automobilistes qui avaient l'habitude de se garer sur ce parking, nous vous informons que plusieurs parkings gratuits se trouvent à proximité de ce site (place Foch, parking du CCAS, parking Léo-Lagrange).